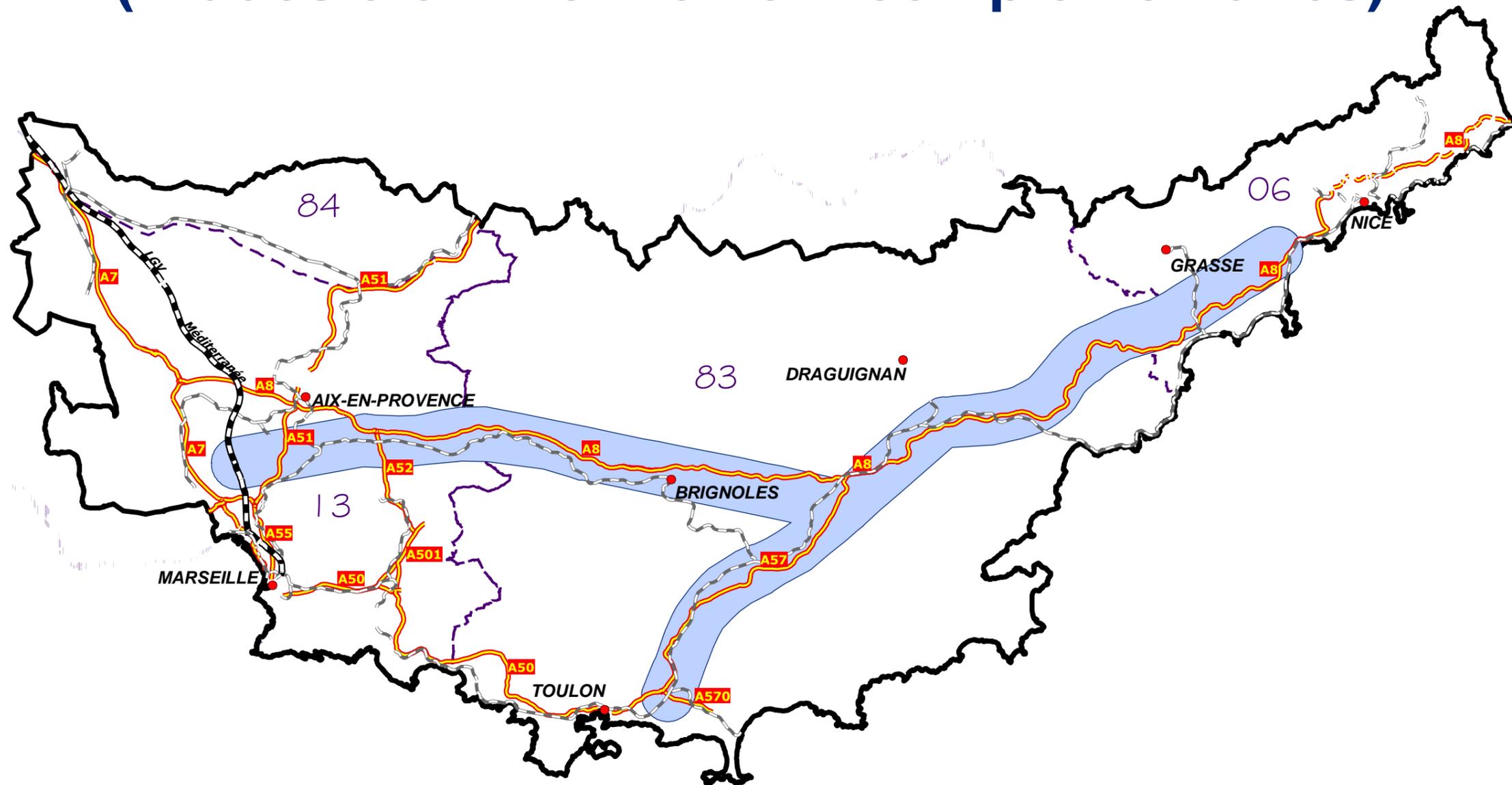


PRESENTATION DU SCENARIO SUD ARBOIS - CENTRE VAR

LGV PACA : Préparation du débat public (Etudes d'environnement complémentaires)



Présentation du scénario

Sud Arbois – Centre Var

LGV PACA : Préparation du débat public

Sommaire

I	Préambule	3
II	Présentation générale du scénario	4
II.1	Présentation	4
II.2	Contexte environnemental et principaux enjeux	4
II.3	Les enjeux environnementaux : présentation cartographique	5
II.3.1	Ressource en eau	5
II.3.2	Milieu naturel	6
II.3.3	Milieu humain	7
II.3.4	Agriculture - sylviculture	8
II.3.5	Patrimoine - paysage	9
II.3.6	Synthèse	10

I PRÉAMBULE

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la préparation du débat public relatif à la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Provence Alpes Côte d'Azur (LGV PACA).

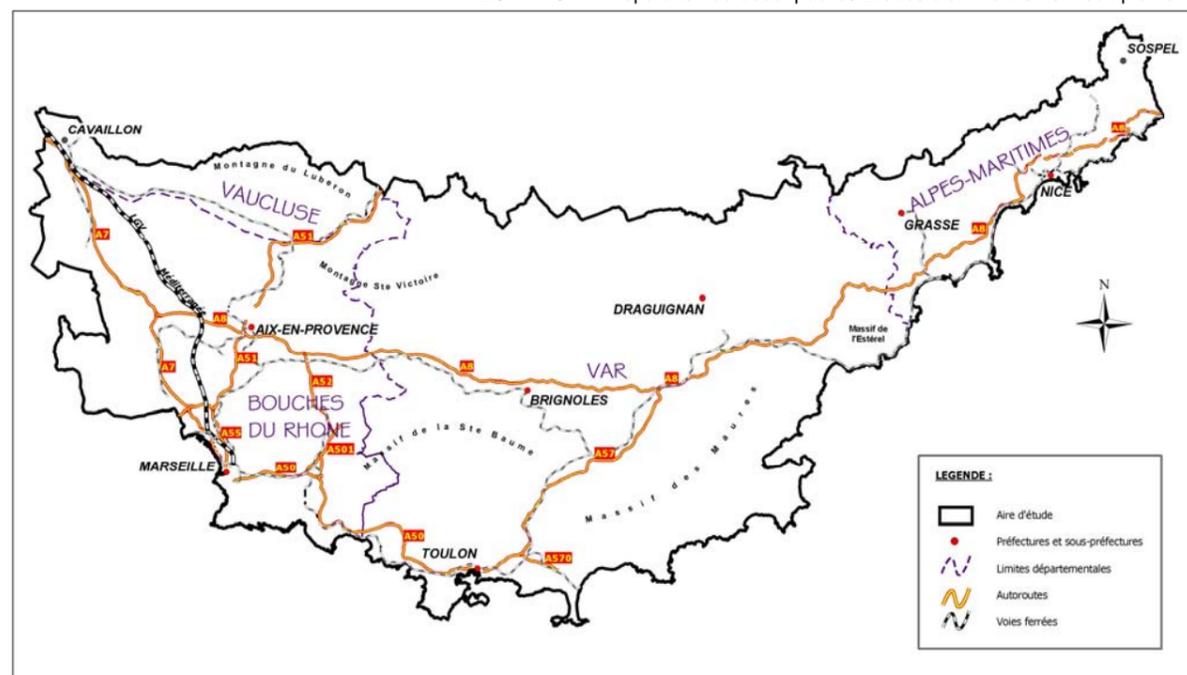
Suite à l'« étude d'opportunité sur le développement de la grande vitesse vers Toulon et la Côte d'Azur » réalisée entre 2000 et 2002, RESEAU FERRE DE FRANCE (RFF) a mené une actualisation et un approfondissement de la description de l'état initial de l'aire d'étude et une analyse des enjeux environnementaux des itinéraires étudiés.

A ce titre, SCETAUROUTE a été missionné pour mener à bien ces études d'environnement complémentaires. Ce travail, effectué de janvier à décembre 2004, a abouti à la réalisation :

- d'un rapport de présentation d'état initial ;
- de rapports d'analyse environnementale des différents itinéraires envisagés pour le passage de l'infrastructure ;
- de rapports d'analyse environnementale des **différents scénarios**.

L'état initial a été réalisé au niveau de l'aire d'étude représentée ci-dessous :

LGV PACA – Préparation du débat public / Etudes d'environnement complémentaires



Aire d'étude

Chacun de ces thèmes a été caractérisé par des enjeux hiérarchisés selon 4 classes :

- les enjeux très forts ;
- les enjeux forts ;
- les enjeux moyens ;
- les enjeux faibles.

Cette approche a permis de mettre en évidence les enjeux d'environnement à l'échelle de l'aire d'étude pour chacune des thématiques abordées. Ce travail est notamment illustré par des cartes thématiques de synthèse des enjeux et une carte de synthèse générale au 1/550 000^{ème}. Il a fait l'objet d'un rapport d'analyse environnementale de l'état initial de l'aire d'étude.

Sur cette base, chaque itinéraire étudié a fait l'objet d'un rapport d'analyse environnementale comprenant une analyse des enjeux d'environnement à l'intérieur d'un couloir d'étude de 7 km, correspondant à un itinéraire envisagé pour le passage de la LGV PACA.

Les associations d'itinéraires constituent des scénarios permettant de relier la LGV Méditerranée à l'agglomération niçoise.

Le présent rapport a pour objet d'analyser les enjeux d'environnement du scénario **Sud Arbois – Centre Var**.

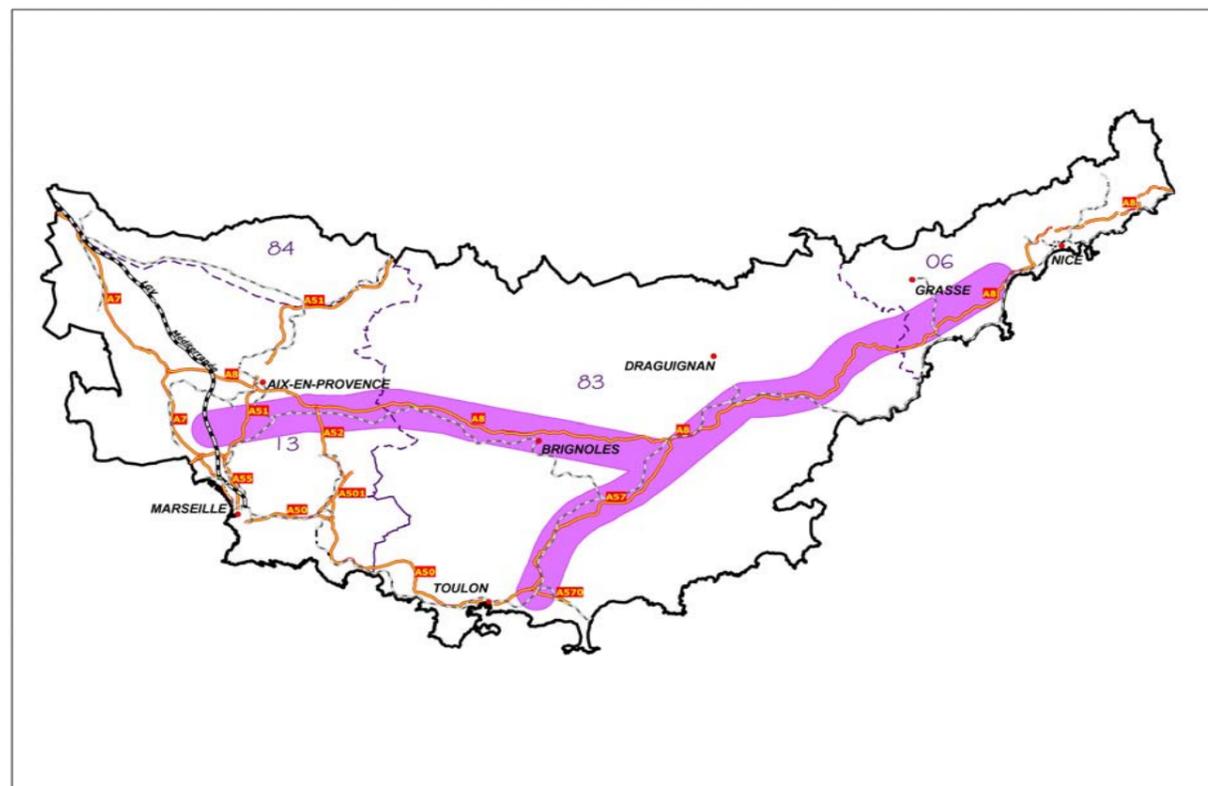
L'étude de l'état initial a été abordée selon les cinq thématiques suivantes :

- la ressource en eau ;
- le milieu naturel ;
- le milieu humain ;
- l'agriculture et la sylviculture ;
- le patrimoine et le paysage.

II PRESENTATION GENERALE DU SCENARIO

II.1 PRESENTATION

Famille de scénario	Dessertes à trois axes
Composition (itinéraires)	Sud Arbois Vallée de l'Arc Centre Var Nord Toulon Nord Toulon - Plaine des Maures Plaine des Maures Estérel 3 ^{ème} voie
Longueur (km)	200
Surface (km²)	1 410
Points reliés	LGV Méditerranée / Ouest d'Aix-en-Provence (Ventabren) → LGV Méditerranée / Nord-Ouest d'Aix-en-Provence (Coudoux) → Ouest de Brignoles (Saint-Maximin-la-Sainte-Baume) → Sud-Ouest de l'agglomération de Draguignan (le Cannet-des-Maures) → Sud-Est de l'agglomération de Draguignan (le Muy) → Ouest de l'agglomération niçoise (Cagnes-sur-Mer) Agglomération toulonnaise (le Pradet) → Sud-Est de l'agglomération de Draguignan (le Muy) → Ouest de l'agglomération niçoise (Cagnes-sur-Mer)



II.2 CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET PRINCIPAUX ENJEUX

Entre la LGV Méditerranée (Ouest d'Aix-en-Provence) et Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, le scénario traverse le pays d'Aix (largement marqué par une urbanisation développée) ainsi que les vallées de l'Arc et de l'Argens (dans lesquelles se développent de nombreuses terres agricoles). Il prend son origine au niveau de la Chaîne de Vitrolles, au sud du plateau de l'Arbois, des plaines d'Eguilles et des Milles. Il franchit ensuite les collines de Meyreuil pour venir s'inscrire entre les contreforts de la Montagne Sainte-Victoire au nord (Massifs du Montaigu et du Cengle) et ceux de la Chaîne de l'Etoile et de la Chaîne du Regagnas au sud. Le scénario traverse ensuite le Mont Aurélien et s'inscrit au sud des Montagnes d'Artigues. Les enjeux concernent :

- 1 cours d'eau : l'Arc ;
- à l'ouest : le plateau de l'Arbois qui fait l'objet d'une ZPS, d'une ZICO, d'un PIG et dont une partie est concernée par la loi littoral ;
- au centre : la Montagne Sainte-Victoire qui est une entité naturelle et paysagère remarquable (ZICO, ZPS) ;
- le sud de l'agglomération d'Aix-en-Provence qui connaît une urbanisation importante ;
- les mines de Gardanne qui concentrent de nombreuses zones de travaux souterrains ;
- une agriculture très développée (secteur des Milles à l'ouest, la vallée de l'Arc au centre et le bassin de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume à l'est).

Entre Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et le Sud-Ouest de Draguignan, le scénario s'insère dans un contexte à dominante naturelle à la fois aux pieds des contreforts du Massif de la Sainte-Baume (Montagne de la Loube) et dans des secteurs de plaines (notamment le bassin de Saint-Maximin à l'ouest et la Plaine des Maures à l'est). Le secteur traversé est riche en terres agricoles recensées principalement au niveau des plaines.

Les enjeux concernent :

- 4 cours d'eau (le Cauron, le Caramy, l'Issole et l'Aille) et des périmètres de protection de captages ;
- à l'est : l'extrémité de la Plaine des Maures qui fait l'objet d'une ZPS, d'une ZICO, d'une pSIC, d'un PIG et dont une partie est propriété du Conservatoire du Littoral ;
- des zones de travaux souterrains au droit de Brignoles ; les agglomérations de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et de Brignoles ; l'aérodrome Le Luc – Le Cannet à l'est ;
- une agriculture très développée au niveau du bassin de Saint-Maximin, dans les vallées du Caramy et de l'Issole et dans la Plaine des Maures ;
- un patrimoine paysager important au niveau du PIG de la Plaine des Maures.

Entre l'agglomération toulonnaise et le Muy, le scénario s'inscrit dans le sillon permien, qui constitue un axe de communication naturel. Cette vaste plaine présente une vocation à dominante agricole jusqu'aux environs de Puget-Ville, puis essentiellement agricole et naturelle jusqu'au Luc et enfin à dominante naturelle jusqu'au Muy. A noter qu'une pression urbaine s'est diffusée à l'est de l'agglomération toulonnaise, à la faveur du relief plat et des infrastructures structurantes. Les enjeux concernent :

- le Gapeau (faisant l'objet d'un SAGE) et le Real Martin, 2 cours d'eau de bonne qualité physique et biologique ;
- le pSic du Mont Caume, espace protégé, qui présente une richesse en matière de patrimoine naturel ;
- le Massif et la plaine des Maures qui correspondent à des entités naturelles et paysagères remarquables (ZICO, ZPS, pSIC et PIG notamment) ;
- l'influence en termes d'urbanisation de l'agglomération toulonnaise au sud ; le sillon permien étant par ailleurs investi par l'habitat et les activités humaines (Vidauban, Les Arcs, Le Muy...) ;
- une agriculture très développée au sein du sillon permien sur l'ensemble du territoire traversé (vignoble en AOC Côtes de Provence) ;
- un patrimoine paysager important au niveau du projet de classement du Coudon.

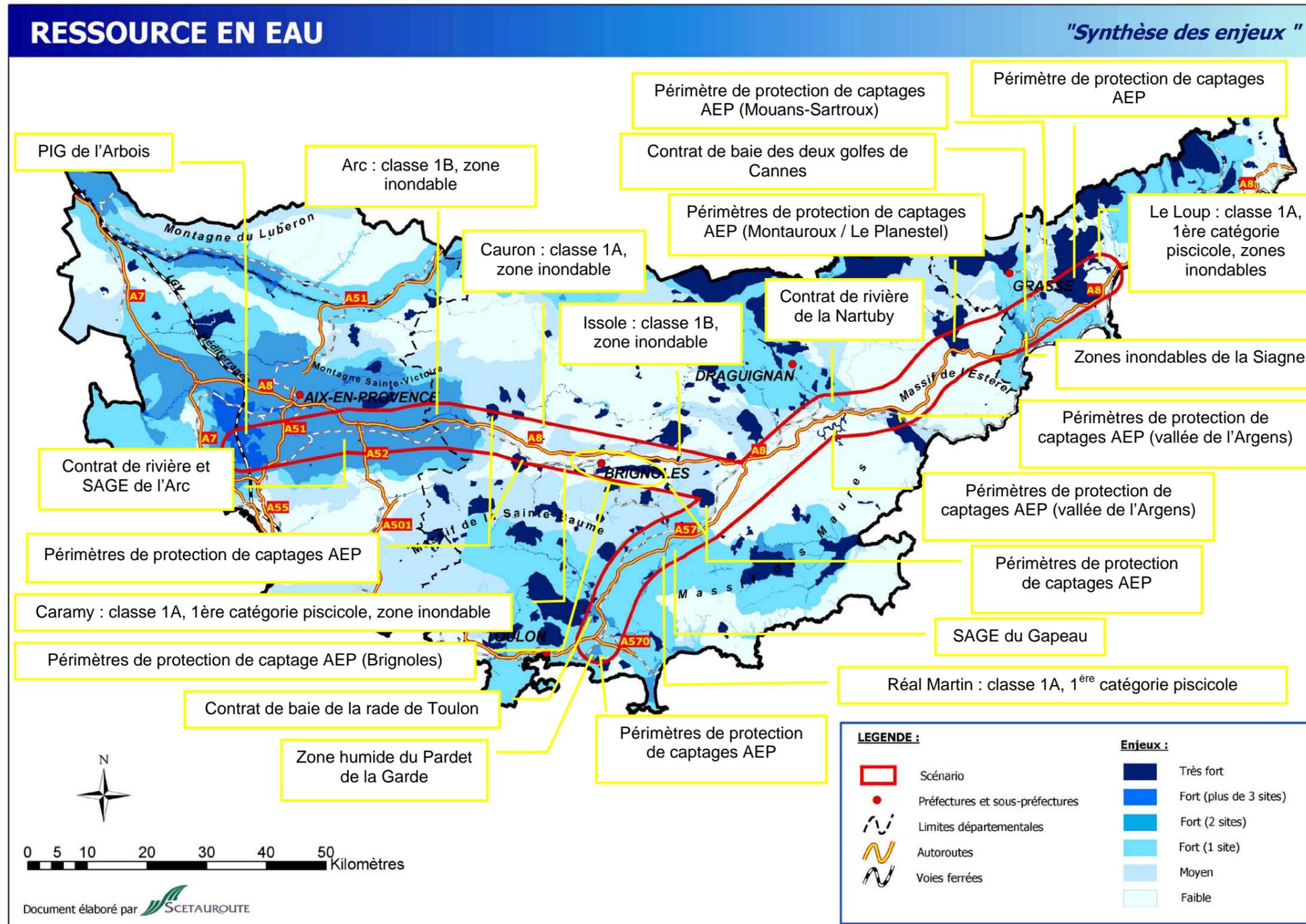
Entre le Muy et l'agglomération niçoise, le scénario s'inscrit le long du littoral méditerranéen et dans l'arrière pays varois et niçois. Il est axé sur un couloir de passage matérialisé par les voies routières et autoroutières que sont la RN7 et l'A8. La population est particulièrement développée au sein de ce territoire ; les zones d'habitat aggloméré sont nombreuses à Grasse et le long de la Côte d'Azur (Cannes, Antibes et Nice). Les enjeux concernent :

- la Siagne, le Loup, la Cagne de bonne qualité physique et biologique ; l'Argens et le Var de bonne qualité biologique ;
- les zones naturelles remarquables du Massif des Maures, des bois de Palayson, du Rouet et de Malvoisin et du Massif de l'Estérel (elles font notamment l'objet de ZICO, ZPS et sont des propriétés du Conservatoire du littoral) ;
- les zones d'habitat aggloméré (le long de la Côte) ; des zones de travaux souterrains au niveau de l'Estérel ;
- les terres agricoles (vallées de l'Argens et de la Siagne : polycultures) ;
- le caractère touristique du secteur ; le rocher de Roquebrune et le Massif de l'Estérel (sites classés).

II.3 LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX : PRESENTATION CARTOGRAPHIQUE

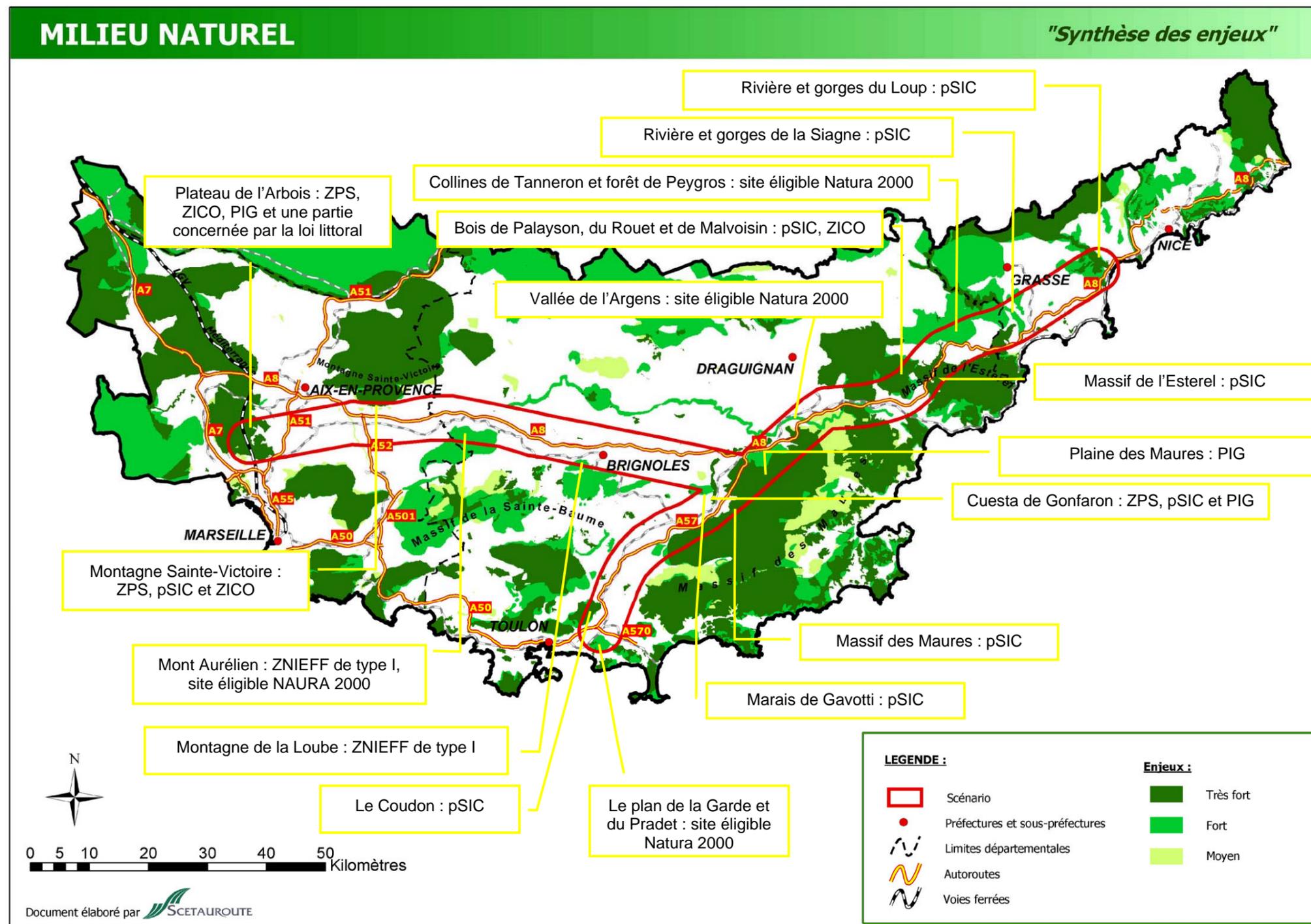
II.3.1 RESSOURCE EN EAU

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
7	44	11	38



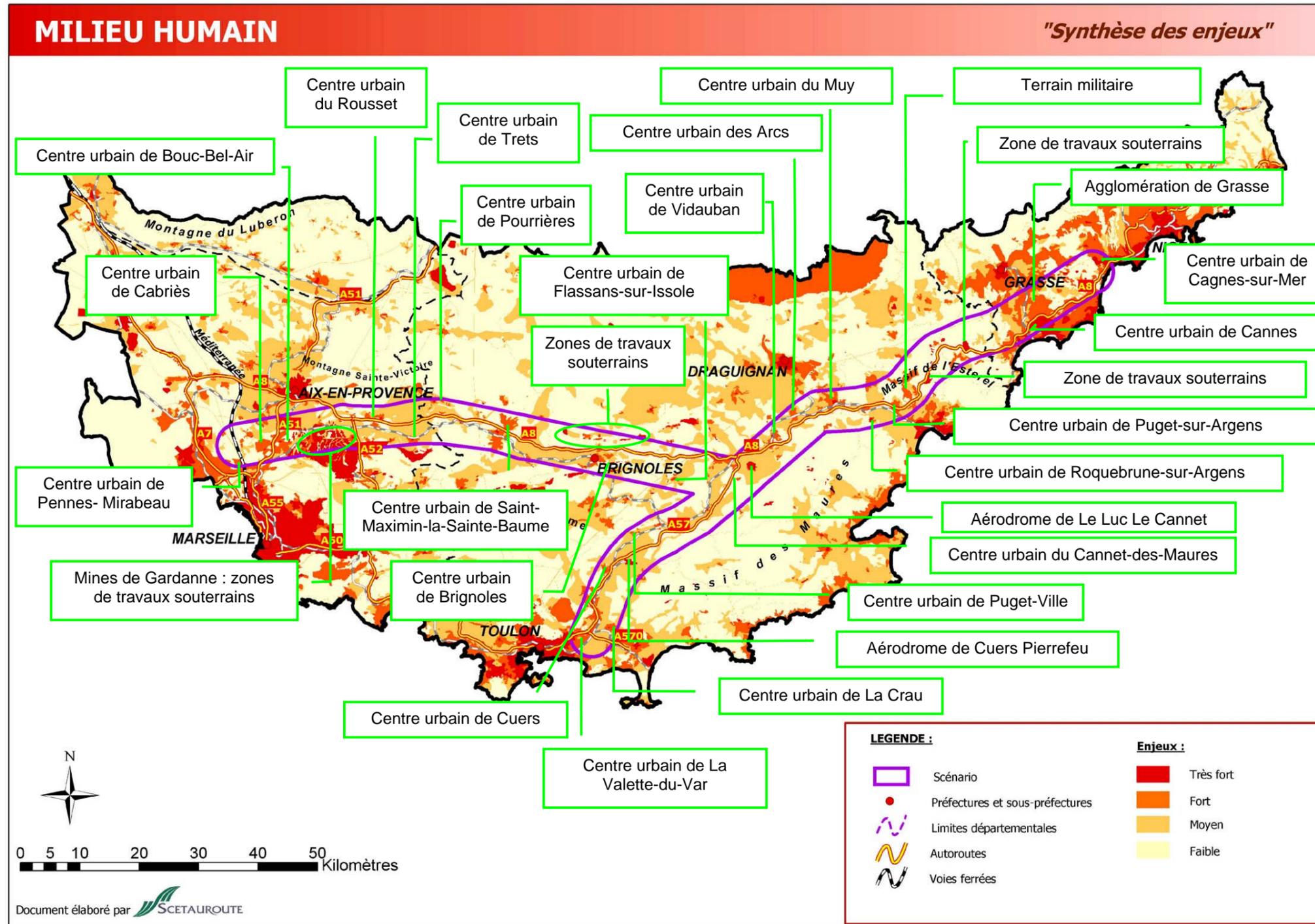
II.3.2 MILIEU NATUREL

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
18	10	2	70



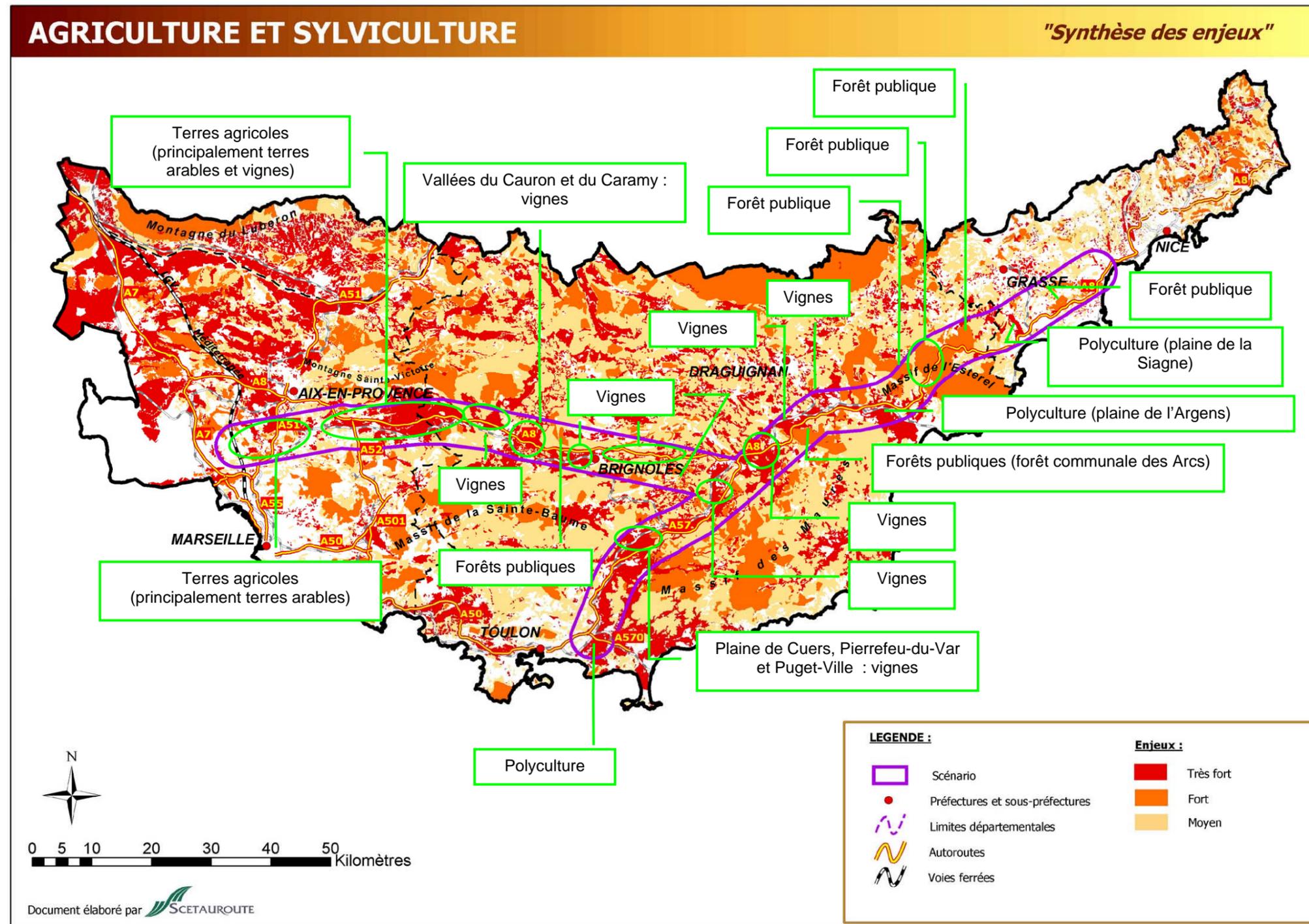
II.3.3 MILIEU HUMAIN

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
4	13	38	45



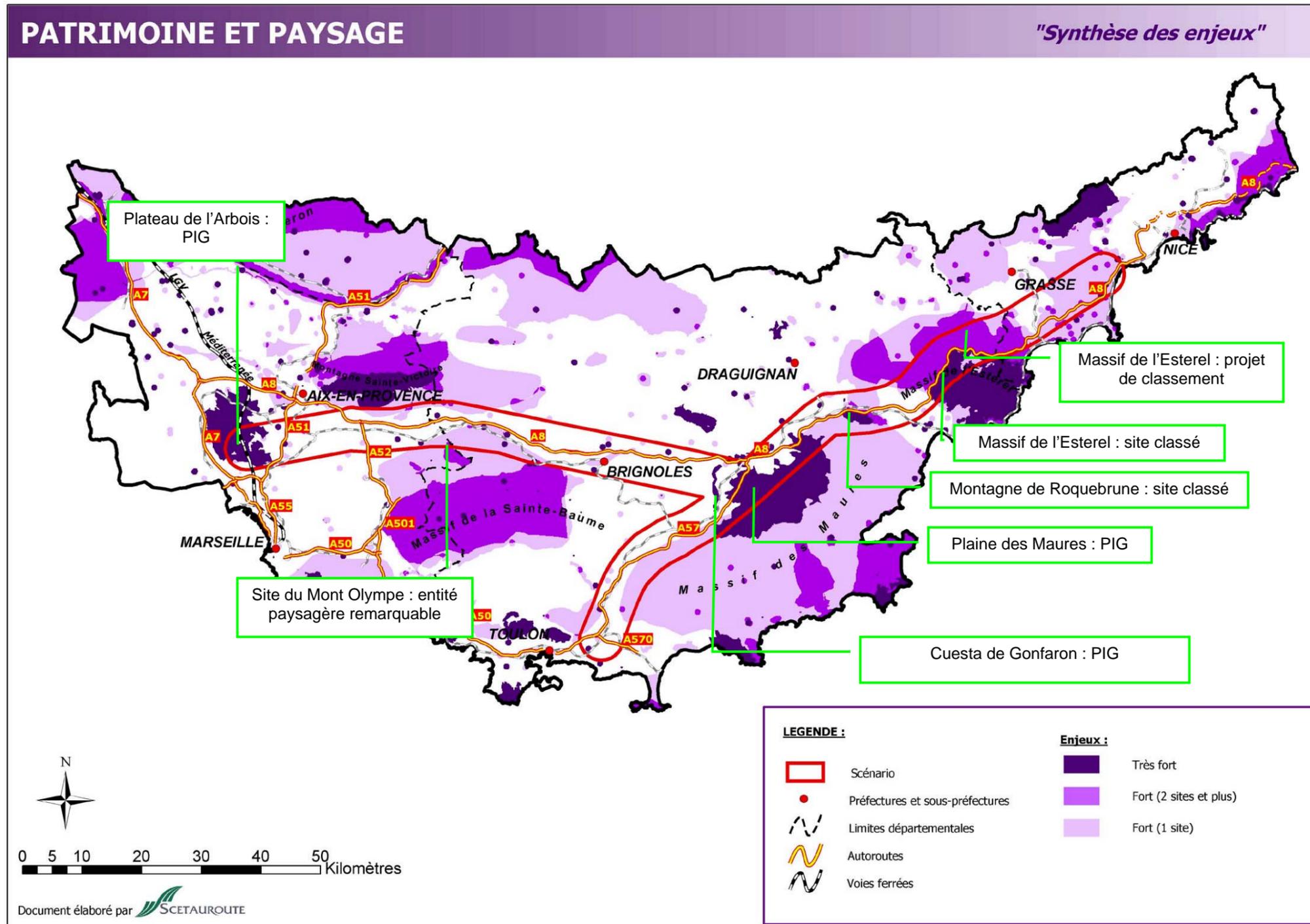
II.3.4 AGRICULTURE - SYLVICULTURE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
31	11	25	33



II.3.5 PATRIMOINE - PAYSAGE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
12	33	0	55



II.3.6 SYNTHÈSE

Enjeu très fort (%)	Enjeu fort (%)	Enjeu moyen (%)	Relicat (%) (enjeu faible et sans enjeux)
58	32	10	1

